Zeitschrift: Revue économique franco-suisse

Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France

Band: 18 (1938)

Heft: 7

Rubrik: Rapport du Trésorier sur les finances de la Chambre de commerce

suisse en France en 1937

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

RAPPORT DU TRÉSORIER sur les finances de la Chambre de Commerce Suisse en France en 1937

Monsieur le Ministre, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous soumettre l'état des recettes et des dépenses de l'année dernière, le bilan au 31 décembre 1937 et les chiffres comparatifs de 1936.

ETAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES

Recettes	1937	1936
Cotisations:		
Siège de Paris	203.462 10	190.295 19
Section de Lyon	23.200 »	21.750 »
Section de Marseille	25.550 »	21.950 »
Subvention fédérale (Fr.		
s. 13.000)	63.050 »	63.050 »
Publicité dans la Revue		
Économique Franco -	27 (27 (0	21.542.40
Suisse	27.637 60	21.543 40
Renseignements et recet-		
tes diverses :		
Siège de Paris	16.660 36	7.864 62
Siège de Lyon	1.908 »	310 »
Siège de Marseille	1.430 05	1.452 75
_		
Total des recettes	362.898 11	328.215 96
Excédent de dépenses	34.414 71	
	397.312 82	
Dépenses		
Siège de Paris :		
Loyer	27.000 »	27.000 »
Personnel	180.434 50	160.377 90
Frais généraux	79.753 22	57.082 83
Frais de la Revue Econo-		
mique Franco-Suisse.	46.682 85	25.410 40
Section de Lyon	27.608 10	23.787 45
Section de Marseille	35.834 15	30.493 80
Total des dépenses	397.312 82	324.152 38
Excédent de recettes		4.063 58
		328.215 96

В	BILAN	
Actif	1937	1936
Caisses et Banques Créances à recouvrer Dû par annonceurs Créanciers, solde débiteur Comptes d'ordre	58.516 40 7.449 » 85 10 9.939 95	42.520 98 7.449 » 2.698 90
Déficit	34.414 71	11.174 66
	110.405 16	63.843 54
Passif		
Créditeurs divers Annonceurs, solde crédi-		5.808 65
teur	738 60	» »
Franco-Suisse	12.872 23	12.872 23
Provision pour renouvel- lement du matériel et du mobilier, divers et	11.	
imprévus	36.075 26	32.879 86
Comptes d'ordre	60.719 07	12.282 80
	110.405 16	63.843 54

Ces chiffres appellent les observations suivantes : Alors que 1936 avait présenté un solde actif de 4.000 francs, nos finances de l'exercice écoulé présentent un déficit de 34.000 francs qui s'explique comme suit :

Les recettes de notre Compagnie n'ont pas augmenté en proportion de la hausse de nos dépenses. En effet, l'augmentation des recettes n'a été en 1937 que de 35.000 francs par rapport à 1936, alors que celle des dépenses s'est élevée, l'année dernière, à 73.000 francs par rapport à l'exercice précédent.

L'augmentation de nos recettes provient du fait que le nombre de nos adhérents a été plus grand en 1937 qu'en 1936, ce qui nous a permis d'encaisser 19.000 francs de plus de cotisations. La

publicité dans la « Revue Économique Franco-Suisse» a également donné une majoration de 6.000 francs. Les recettes diverses de notre siège de Paris ont augmenté de 9.000 francs, grâce à la sous-location de l'un de nos bureaux au Commissariat général suisse, à l'Exposition Internationale de Paris en 1937. Enfin, notre Section de Lyon a, de son côté, récupéré le prix d'une partie de son mobilier dont elle n'avait plus l'emploi.

En ce qui concerne l'augmentation des dépenses s'élevant à 73.000 francs, elle se décompose comme suit :

Les traitements de notre personnel ont dû être majorés de 20.000 francs; nos frais généraux ont subi une augmentation de 23.000 francs et l'impression de notre « Revue Économique Franco-Suisse » a également entraîné une majoration de 21.000 francs. De leur côté, les dépenses de nos Sections de Lyon et Marseille ont respectivement augmenté de 4 et 5.000 francs. Ces augmentations des dépenses proviennent toutes de la hausse du coût de la vie en France. Nous avons néanmoins cherché à les limiter le plus possible. C'est ainsi que pour notre « Revue Économique Franco-Suisse», nous avons réussi à la faire imprimer à meilleur marché en province à dater du mois de janvier de cette année, en dépit des complications qui résultent pour nous du fait de ne plus avoir notre imprimeur sur place. Nous en avons profité pour améliorer la présentation de notre organe et chercher ainsi à y intéresser des entreprises susceptibles de nous confier des ordres de publicité. Ces efforts n'ont pas été faits en vain et il est réjouissant de constater que les frais d'impression des numéros qui ont été publiés depuis le début de l'année ont pu être couverts par les ordres de publicité recueillis u cours de ces derniers mois.

En ce qui concerne nos autres dépenses, il faut malheureusement prévoir que les effets de l'augmentation commencée au cours de l'exercice ne eront que s'accentuer et cette perspective a amené notre Conseil d'Administration à réunir, le 24 novembre 1937, cette Assemblée générale au cours de laquelle une forte majorité a bien voulu adopter nos propositions d'ajuster le montant des cotisations aux nécessités impérieuses du moment. Nous sommes heureux de vous dire que les versements des cotisations sur cette nouvelle base s'effectuent dans les meilleures conditions. Nous y trouvons le témoignage de la sollicitude de nos membres à l'égard de notre Association et nous tenons à les remercier très sincèrement d'avoir compris que le sacrifice financier que nous leur demandions est nécessaire si nous voulons que notre Chambre de Commerce soit à même à l'avenir de continuer à déployer la même activité que par le passé, dans l'intérêt de tous ceux qui ont mis leur confiance en elle.

Le Trésorier : Paul F. Fatzer.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Monsieur le Ministre, Messieurs,

En vertu du mandat que vous avez bien voulu nous confier lors de la dernière Assemblée générale, nous avons procédé à la vérification de la comptabilité de la Chambre de Commerce suisse en France.

Les livres, avec toutes les pièces comptables pour l'exercice 1937, ont été mis à notre disposition

et nous avons pu constater la parfaite régularité ainsi que la concordance des soldes du Grand Livre avec les postes du bilan.

Nous vous proposons donc d'approuver les comptes tels qu'ils ont été présentés par M. P. F. Fatzer, votre trésorier.

Les Commissaires aux Comptes

Rodolphe Iselin. Charles-Edouard Muller.